

**ARRETE n° 22-462**  
Portant nomination de la Principal Representative de l'UTT

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L. 715-3, L. 712-2, R. 719-51 à R. 719-112 ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;  
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.



**ARRETE**

**Article unique :**

Madame Myriam Maumy - Enseignante Chercheur est nommée, en outre de sa fonction de Directrice Déléguée EUt+, Principal Representative de l'UTT à compter du 12 septembre 2022 et jusqu'au 2 janvier 2026.

Fait à Troyes, le 12 septembre 2022

Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT



Myriam MAUMY  
Directrice Déléguée EUt+  
Principal Representative de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressée

DRH

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)

